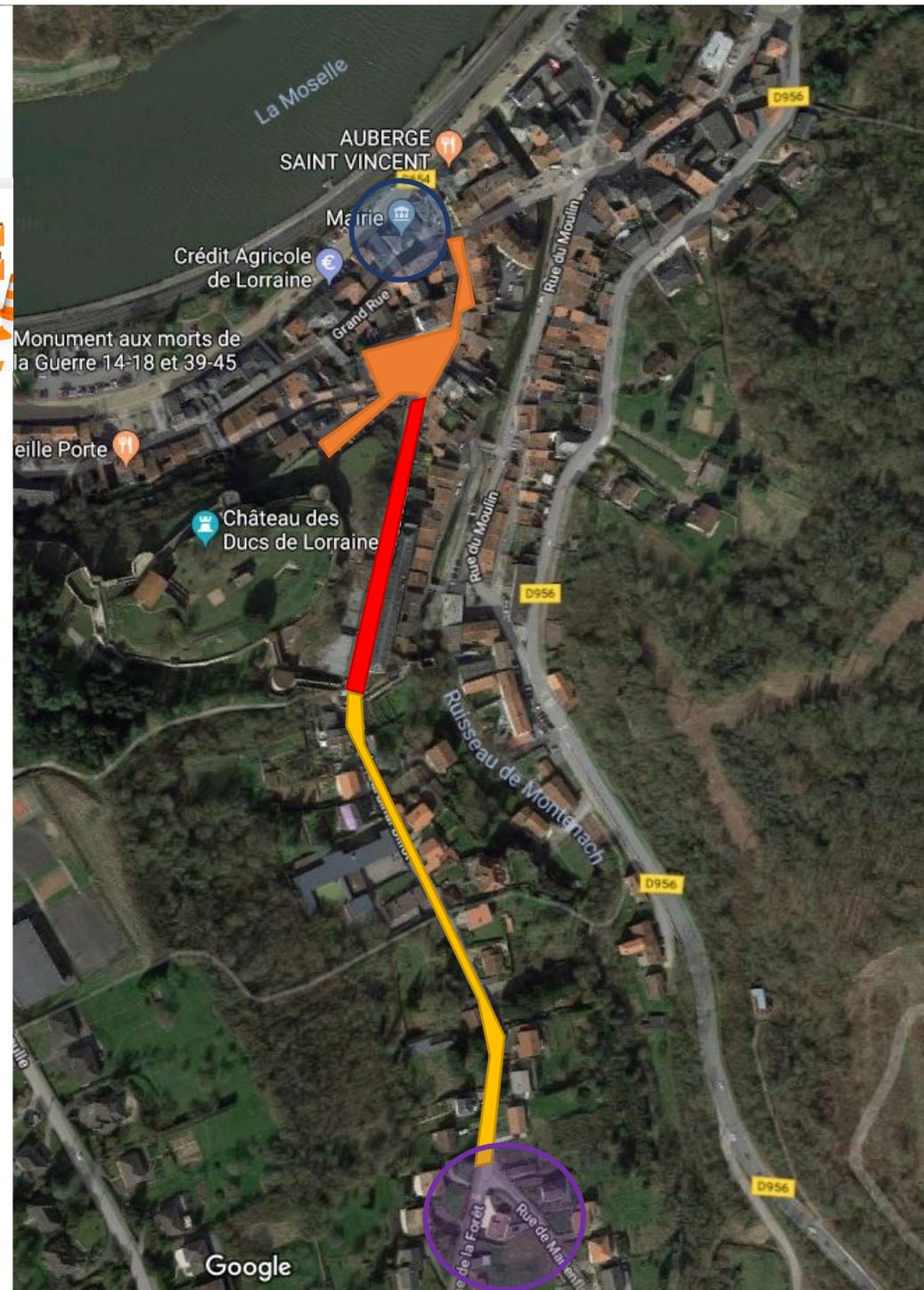




## CHANTIER DE DÉMOLITION DE L'ANCIEN HÔPITAL

RAPPEL DU PLAN DE CIRCULATION



# PLAN DE CIRCULATION

Aux abords de la Mairie :  
attention au sens de circulation  
stationnement supprimé

Rue St Georges les Baillargeaux, Place Jeanne d'Arc et Rue du Château :

interdites à la circulation saufs résidents,  
véhicules de chantier et personnes autorisées

→ Distribution d'un macaron aux résidents

Rue Cardinal Billot (portion hôpital) :  
Interdite à la circulation des véhicules  
**PASSAGE INTERDIT aux PIETONS**

Accès via le Passage René 1<sup>er</sup> d'Anjou maintenu



**PASSAGE  
PIETONS  
INTERDIT**

# PLAN DE CIRCULATION



**Rue Cardinal Billot (portion hôpital) :**  
interdite à la circulation  
**PASSAGE PIETONS INTERDIT**

**Rue Cardinal Billot (portion groupe scolaire) :**  
interdite à la circulation saufs résidents,  
véhicules de chantier et personnes autorisées  
**interdite au stationnement**  
→ Distribution d'un macaron aux résidents



